

Pour rappel, voici la liste des supports de communication à votre disposition :

- 3 spots radio de 30 secondes
- 2 spots pour les cinémas : une version en 30 secondes et une version de 2 minutes
- 2 affiches au format abribus

EN AMONT

- Avant d'envoyer le support aux médias, étudier leur positionnement pour personnaliser au mieux le message d'accompagnement.
- Bien caler les dates d'affichage ou de diffusion avec vos contacts.
- Envoyer les outils suffisamment longtemps à l'avance. L'affichage gracieux réservé aux associations par les mairies (panneaux municipaux et/ou abribus) est placé dans des lieux très fréquentés mais leur nombre est limité. Plus vous faites votre demande tôt auprès de votre municipalité, plus cette dernière aura d'espaces à vous offrir. L'obtention d'espaces de diffusion des spots en radio et au cinéma répond à la même planification.
- S'assurer qu'ils ont été bien reçus et qu'ils sont au bon format de diffusion pour la radio ou le cinéma.
- Envoyer ou déposer une pochette cartonnée A1 avec un ou deux exemplaires de la Chronique, une brochure Vous avez le pouvoir d'agir, un rapport d'activité, un stylo et un dépliant de présentation de votre groupe à l'attention du contact/journaliste.

PENDANT

Les mairies

- L'impression des affiches est prise en charge par le Secrétariat National. Vous n'engagez aucun frais, le nombre d'affiches envoyées varie en fonction de l'importance de la municipalité.
- L'envoi se fait en direct auprès de la personne ou du service qui est en charge de l'affichage municipal.
- Merci de bien préciser le nom et les coordonnées de cette personne par mail à notoriete@amnesty.fr.
- Penser à prendre quelques photos des affiches « en situation » pour les publier sur votre page Facebook et à les envoyer à notoriete@amnesty.fr et à la rubrique Témoignages militants de l'Extranet.

Les radios

- Vérifier avec la radio quels types de fichiers la radio utilise. Les 3 spots existent en deux formats : en .MP3 : <https://we.tl/UPzvZjzh1> et en .WAV <https://we.tl/LIAdqOPrSP>
- Envoyer les spots grâce au lien Wetransfer disponible sur Extranet.

Les cinémas

- Vérifier de quel espace le cinéma dispose pour diffuser notre film.
Le film existe en version courte (30 secondes) et en version longue (2min18).
- Envoyer le film au format DCP (adapté pour une diffusion au cinéma) grâce au lien Wetransfer disponible sur Extranet. (- 30 secondes : <https://we.tl/6GFqgHROuZ> - 2 min : <https://we.tl/XYVWxOuALx>)

Les cinémas (suite)

- Voir s'il est possible de déposer des brochures Vous avez le pouvoir d'agir et votre dépliant à l'accueil pendant le temps de passage du film à l'écran.
- Pour aller plus loin, demander également s'il est possible d'organiser une soirée-débat autour d'un film soutenu par Amnesty International (et convenir d'une date pour en parler).

APRÈS

- Envoyer à ces précieux contacts vos remerciements et un bref bilan de l'activité (notamment pour les 10 JPS).
- Si possible essayer de connaître le nombre de passage à l'antenne ou en salle.
- De même, essayer de connaître le coût approximatif (= la valorisation) si ces passages avaient été payants.
- Mettre à jour votre fichier, compléter les commentaires (sur le modèle proposé avec une feuille pour chaque média).
- Demander à l'exploitant du cinéma et/ou au journaliste radio comment la vidéo a été accueillie, s'il y a eu des commentaires, des remarques.
- Annoncer votre prochaine prise de contact pour l'été ou l'automne selon la période.
- Faire un retour par mail à notoriete@amnesty.fr avec quelques photos et joindre vos fichiers pour une mise à jour.

RÉUSSIR UNE CAMPAGNE LOCALE DE PUBLICITÉ

TOUTE L'ANNÉE

- Envoyer régulièrement nos publications à vos contacts (= fichier Médias), surtout si elles contiennent des informations en lien avec l'actualité locale ou avec l'angle d'approche du média.
- Penser à inviter ces contacts aux événements que vous organisez.
- Les journalistes - qu'ils soient des médias télévision, radio ou presse écrite - sont des acteurs importants de la région et de la ville. Il est important de les remercier pour chaque réponse positive, mais aussi de ne pas rester sur un refus en précisant que vous avez bien compris qu'il n'y avait pas d'espace ou de temps d'antenne disponible à cette période mais que vous ne manquerez pas de reprendre contact.
- Mettre en ligne sur la page Facebook de votre groupe leurs publications ou communications sur Amnesty International.
- Publier sur votre page Facebook les photos des affiches « en situation », un extrait de l'émission où le spot a été diffusé, une vue du cinéma...
- Communiquer à votre réseau de sympathisants les dates, supports et lieux de diffusion et/ou d'affichage.